



Déclaration CTA 17 janvier 2019

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Tout d'abord, la FSU vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, nous réitérons notre vœu de bonne santé exprimé l'an dernier puisque le jour de carence n'a toujours pas été supprimé, nous formulons également le souhait de prospérité, ce qui, là aussi, s'annonce mal au regard des orientations salariales annoncées pour les Fonctionnaires. Mais surtout, faisons le vœu collectif et partagé, qui n'a rien d'un pari fou, d'un système éducatif moins inégalitaire et plus émancipateur.

Ce CTA est principalement consacré aux opérations de préparation de rentrée. Mais il n'aura échappé à personne qu'il s'inscrit dans un contexte particulier : notre démocratie représentative traverse une crise sans précédent. Dans ce contexte si mouvant et incandescent, tous les acteurs de ce système ont un rôle à jouer et une responsabilité particulière. La FSU et ses syndicats joueront pleinement le rôle qui leur est dévolu : défendre les personnels, porter leur parole, promouvoir un système éducatif de qualité, organiser les mobilisations nécessaires dans un cadre bien défini. Nous attendons alors de l'Administration et de ses représentants qu'ils assument également les responsabilités qui sont les leurs. Celles d'être à l'écoute, de respecter la parole des organisations syndicales, de faire vivre la démocratie dans les instances du dialogue social. N'oublions pas que les événements actuels trouvent aussi leur origine dans le mépris dans lequel ont été tenus les corps intermédiaires pendant de trop longues années : à force de ne pas écouter les représentants des personnels, de dénigrer leurs paroles et leurs actes, de réduire les instances à de simples chambres d'enregistrement quand il ne s'agissait pas purement et simplement de les contourner, les gouvernements successifs, en particulier celui-ci, ont fait le vide autour d'eux, contribuant à construire les conditions d'un face à face direct avec les citoyens, qui, comme l'actualité le montre, n'est pas sans risque. A tous les niveaux qui nous concernent ici, académique, départemental, local, nous attendons donc des représentants de l'Etat de l'écoute, du dialogue, des réponses sans caricature de ce que disent les uns et les autres. La parole des personnels et de leurs représentants doit être entendue. Quand la FSU dénonce les conditions de rentrée, affirme sur la base d'analyses précises et basées sur les réalités de terrain que les effectifs sont trop élevés, que les personnels sont mal payés et peu considérés, qu'ils rejettent des réformes dangereuses, écoutez-les et tirez-en les conclusions. Ainsi vit la démocratie, dans l'écoute et le respect de chacun.

En ce début d'année 2019, les enseignants sont censés mettre en place la deuxième partie des évaluations nationales en CP que le SNUIPP a dénoncé dès septembre. Imposées dans la précipitation, sans concertation, sans que les équipes puissent s'en emparer collectivement, elles sont inadaptées, voire contre-productives pour les élèves et ne correspondent en rien aux attendus des élèves de CP à ce stade de l'année. La passation se fait au détriment du temps d'apprentissage des élèves et la saisie, en plus d'être chronophage, est plus que discutable au niveau de l'éthique professionnelle. Le SNUipp-FSU appelle les collègues à ne pas les faire passer.

L'inclusion scolaire, avec les lois 2005 puis 2013, est un des axes prioritaires de l'école publique, et dans notre académie, les besoins sont criants en matière d'enseignants spécialisés formés. Pourtant le premier bilan du CAPPEI dans notre académie est déplorable : conditions de passation à revoir, résultats incompréhensibles... Quel dommage de décourager des enseignants qui par la suite ne souhaitent plus s'investir dans l'ASH !

C'est un fait, l'école manque de moyens humains et matériels qui se reporte donc sur les directrices et directeurs d'école qui doivent assurer des missions qui nécessitent toujours plus de temps et



d'engagement : mise en place des PPMS et des alertes attentat-intrusion, gestion des nouveaux personnels, climat scolaire, suivi des équipes éducatives, CP dédoublés etc... La suppression des aides à la direction en 2018 n'a fait qu'aggraver cette situation. Il est indispensable de faire donner les moyens aux directeurs et directrices de se consacrer pleinement aux élèves et à l'animation des équipes des écoles. Leur rôle premier est bien de faire vivre des projets au sein de l'école pour la réussite des élèves.

Pour la rentrée 2019, le 1^{er} degré reçoit 462 postes qui ne permettront pas d'assurer la rentrée sereine annoncée par le ministre. La poursuite des dédoublements de CP/CE1 se fera à marche forcée, sans soucis des dégâts collatéraux, comme par exemple la saturation des espaces au sein des écoles concernées. L'organisation pédagogique a été tributaire des locaux disponibles. Des écoles ont même dû sacrifier leur BCD, un comble dans ces quartiers ! Pour le Snuipp-FSU, la baisse des effectifs est un impératif pédagogique qui doit concerner tous les élèves : 25 maximum par classe en milieu dit ordinaire et 20 en éducation prioritaire.

Les moyens mobilisés pour les dédoublements devront être trouvés ailleurs. Fin définitive du « Plus de maîtres », fermetures dans le rural, en maternelle, tout en chargeant un peu plus les autres classes. Derrière les dédoublements en CP/CE1 se cache une toute autre réalité : une carte scolaire tendue dans et hors éducation prioritaire, des remplacements peu ou pas assurés, des réseaux d'aide souvent réduit à peau de chagrin, la difficulté à vivre l'inclusion au quotidien dans des classes surchargées, le manque d'accompagnants pour les élèves en situation de handicap. **Le décalage entre le discours ministériel qui vante l'école de la confiance et la réalité n'a jamais été aussi grand, il y a urgence à changer de cap.**

Dans le 2^d degré, jusqu'ici les opérations de préparation de rentrée ont été l'occasion de communications mensongères scandaleuses : début septembre, Jean-Michel Blanquer a annoncé 1800 suppressions d'emplois avant qu'il apparaisse quelques jours plus tard qu'il s'agissait de 2450 suppressions par un jeu de redéploiement entre le 1^{er} et le 2^d degré. Puis, lors du CTM de décembre 2018, le Ministre a proposé des documents chiffrant les suppressions d'emplois à 365, pour mieux se poser en défenseur du service public de l'Éducation préservé dans un cadre budgétaire contraint. Cette posture ne tient pas longtemps : le Ministère fait le choix de transformer l'équivalent de 2085 emplois en heures supplémentaires, ce qui revient bien, au final à supprimer près de 2450 emplois. Dans l'académie, ce ne sont donc finalement pas 141 emplois qui sont créés mais 184 qui sont supprimés et transformés en HSA, donc des emplois de papier et non des ETP dans les établissements, et en définitive 43 emplois en moins. Réactiver la politique de suppressions de postes, a fortiori dans un contexte d'augmentation des effectifs, tenter d'imposer une 2^{eme} HSA en modifiant en urgence le statut des enseignants, alors même que leur charge de travail est très lourde, représentent autant de mesures irresponsables qui sonnent comme une provocation aux yeux des personnels.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les réformes du lycée (voie professionnelle, technologique et générale) en séance notamment à travers l'étude de la carte de formations, mais nous ne pouvons, vous ne pouvez pas, occulter la catastrophe qui s'annonce. Tous les signaux sont au rouge.

Dans la voie générale, les élèves sont sommés de faire des choix qui vont les enfermer dans des parcours prédéfinis, tant les spécialités sont étroitement articulées à ParcoursSup ; dans les établissements, la mise en place de la réforme s'apparente à une usine à gaz, cette illisibilité va accroître les inégalités puisque seuls les mieux informés se sortiront de ce labyrinthe infernal. Quant à l'offre de formation, à travers le sort réservé aux LCA, aux enseignements artistiques, mais aussi à l'EPS (absence d'enseignement de spécialité), elle est révélatrice de l'esprit de la réforme : des mesures budgétaires où c'est l'offre qui pilote la demande, et une réforme très orientée d'un point de vue idéologique. Il y a urgence à écouter ce que disent les personnels sur le terrain, retirer cette réforme, ainsi que celle du bac, et ouvrir des discussions pour une réforme du lycée qui se fasse dans l'intérêt des élèves et des personnels.



Pour la voie professionnelle, les grilles horaires sont apparues au BO du 3 janvier 2019. Ces dernières mettent en évidence, une nouvelle fois, le décalage complet entre le discours ministériel d'une valorisation de cette voie et la réalité de terrain qui, sous prétexte d'alignement sur les horaires de la voie générale, fait disparaître de très nombreuses heures de cours particulièrement dans les disciplines générales. Il convient au minimum de rappeler que les élèves des lycées professionnels vont, lors du cursus de baccalauréat partir entre 18 et 22 semaines. Ces derniers auront donc en réalité en moyenne à peine 24h de cours par semaine. Au regard de ces grilles, les élèves de baccalauréat professionnel vont perdre l'équivalent de 7 semaines de cours et les élèves de CAP 4 semaines ce qui démontre, une nouvelle fois le caractère idéologique et budgétaire de cette réforme.

Les personnels administratifs ne sont pas épargnés et verront leur charge de travail augmentée, leurs conditions de travail dégradées : les retraits d'emplois programmés pour la rentrée 2019 annulent non seulement les quelques créations d'emplois consenties entre 2013 et 2017, mais ajoutent 150 suppressions de postes supplémentaires au niveau national, 16 dans notre académie. Les fonctionnements des services académiques comme ceux des collèges et lycées seront une nouvelle fois lourdement affaiblis à la prochaine rentrée. C'est faire bien peu de cas des conditions de travail de ces personnels.

Avant de finir, Madame la Rectrice, nous avons découvert, à l'occasion du forum UnivTalent organisé à l'université de Cergy, que l'académie a passé un partenariat avec l'association « le choix de l'école ». Cette dernière se charge de sélectionner et former des enseignants, destinés à intervenir uniquement dans les collèges de l'Education Prioritaire. Nous dénonçons avec force ce dispositif : il s'agit d'une forme de sous-traitance du recrutement dans un contexte de crise de recrutement avérée. Le fait que cette association n'intervienne que dans l'Education Prioritaire laisse planer le spectre d'une école à deux vitesses, où les élèves de l'Education Prioritaire ne pourraient avoir droit à des enseignements dispensés par des professionnels recrutés et reconnus par l'Etat. De nombreuses questions se posent : combien de professeurs ainsi recrutés ? Dans quels établissements ? Avez-vous connaissance du contenu de leur formation ? D'où viennent les ressources de cette association ? Nous demandons des explications et nous exigeons que ce dispositif de recrutement cesse dans les plus brefs délais.

Pour finir, à l'heure où s'ouvre le Grand Débat National, le président de la République l'affirme « il n'y aura pas de questions interdites ». Alors posons-nous les bonnes questions pour notre système éducatif : faut-il revaloriser les personnels ? Oui. Faut-il investir massivement dans le service public d'Education ? Oui. Faut-il travailler sur une autre réforme du lycée et revenir sur celle du collège ? Oui. Comme vous le voyez, la FSU a des réponses. Et puisque, pour l'instant, Jean-Michel Blanquer refuse de les entendre, la FSU les portera, avec les personnels, dans les prochaines semaines, dans de nombreuses actions, à tous les niveaux, notamment pour le second degré dans la grève du 24 janvier.